



[www.labrede-montesquieu.fr](http://www.labrede-montesquieu.fr)



## Édito

J'étais en Tunisie au mois de novembre dernier avec plusieurs autres représentants du Barreau Français pour

apporter notre soutien aux avocats tunisiens confrontés à une épreuve de force avec le régime de BEN ALI.

Depuis, la révolution du Jasmin a libéré le courage des peuples arabes et le vent de la liberté qui s'est levé en Tunisie soulève de toute part la chape de plomb qui les étouffait dans l'indifférence complice des pays occidentaux.

Nous n'avons pas à avoir peur.

Les Droits de l'Homme ne sont pas réservés à une partie seulement de l'humanité, et l'avènement de la démocratie dans ces pays qui n'est pas encore acquis, mais qui est en perspective, reste le meilleur atout pour vaincre l'islamisme radical.

J'étais à Viana le 1er février pour célébrer les dix ans de notre jumelage avec cette ville de la Navarre espagnole.

Qu'on le veuille ou non, l'idée européenne a rapproché les peuples du vieux continent ; les adversaires d'hier partagent aujourd'hui les mêmes visions du monde et construisent leur avenir en commun.

L'Humanité toute entière y a gagné avec l'exemple et l'envie que suscite l'Europe de par le monde, et spécialement parmi les jeunes générations d'Afrique du Nord et du Moyen Orient.

Souhaitons que ce modèle de rapprochement, d'unité et de paix inspire le futur de nos voisins d'Outre Méditerranée à qui tant de liens nous unissent.

Bâtonnier Michel DUFRANC  
Maire de La Brède

## Jumelage

### Déjà 10 ans !

Le 1er février 2001, Michel Dufranc, Maire de La Brède et Gregorio Galilea, Maire de Viana signaient le « **traité de jumelage** » unissant les deux communes. Dix ans d'amitié et de nombreuses visites réciproques ont ponctué ces années de jumelage.

### Naissance du jumelage

C'est le Collège Montesquieu qui, en 1999, permet le rapprochement des deux villes à l'occasion d'échanges scolaires. Un comité de jumelage composé d'élus du Conseil Municipal et de personnes intéressées (professeurs d'espagnol, responsables associatifs, bénévoles ...) est alors créé pour dynamiser les échanges de toute nature permettant la rencontre des populations et la découverte mutuelle.

### Des moments forts

Tout au long de ces années, plusieurs délégations de brédois et de vianais se sont rendues dans leur ville jumelle pour partager les temps forts de leur vie locale : visites à l'occasion de fêtes comme la Fête de la Rosière, la foire de la Sainte Luce, ou le salon de l'Artisanat et la Santa Magdalena à Viana. De nombreuses initiatives associatives ont aussi vu le jour : rencontres sportives (randonnées pédestres et cyclistes) et culturelles (expositions de peintures, ...). Tous les ans, une délégation d'élus et de brédois sont présents à l'anniversaire de la création de Viana pour la San Felices. A cette occasion, le Prix de Français de la Ville de La Brède est attribué à l'élève le plus méritant dans cette matière.



1<sup>er</sup> février 2011, remise de Prix de Français de la Ville de La Brède à Nuno Miguel Ventura Pedro

### Viana, la Jumelle

**Cité médiévale de la Navarre espagnole, aux confins du pays basque et de la célèbre région viticole de la Rioja, Viana est située à 400 km de La Brède.**

Cette ville de 3800 habitants est une petite cité active centrée sur les activités agricoles traditionnelles (vin et huile d'olive) mais aussi sur des industries et des activités commerciales importantes (centres commerciaux desservant la clientèle de Logroño). Le tourisme y joue également un rôle important car elle est une étape prisée par les pèlerins du Chemin de Saint-Jacques de Compostelle.

Pour découvrir Viana : <http://www.viana.es/>

# Jeunesse

## Trouver un Job d'été

Comme chaque année, le réseau Information Jeunesse se mobilise pour accompagner les jeunes dans leurs recherches. A quel âge peut-on travailler ? Comment s'organiser ? Quels secteurs recrutent ?



A La Brède, l'Espace Info Jeunes met à leur disposition les outils nécessaires : offres ANPE et CIJA, guide Jobs d'été, accès à Internet, à l'informatique pour rédiger son CV.

### Espace Info Jeunes

3 avenue Charles de Gaulle 33650 La Brède. 05 56 78 43 82

**Ouverture :** Lundi 10h à 12h et 15h à 18h  
Mercredi 9h à 12h et 14h30 à 18h,  
Jeudi 9h à 12h  
Vendredi de 14h à 17h30  
**Samedi de 9h à 12h en Mars et avril**

# A vos agendas

## 26 mars : Carnaval de La Brède

**Le Comité des Fêtes vous donne rendez-vous pour le grand carnaval de La Brède :** défilé au rythme de la Banda, déguisements, confettis et bien sûr le bûcher de M. Carnaval. Cette année le carnaval aura pour thème les métiers d'autrefois.

**A 15h,** les enfants pourront venir à la Salle des Fêtes pour un maquillage personnalisé ... et c'est gratuit !

Après le jugement du Bonhomme Carnaval, la Municipalité invite tous les participants à un apéritif sur le Pré de l'Espérance.

**16h : départ du défilé, Parvis de l'église**

## Du 1er au 03 avril

### 7<sup>ème</sup> "Opération Lumière" et "Le Printemps des Poètes"

En partenariat avec la municipalité de La Brède et en collaboration avec les artistes participants, **la compagnie Regards de 2 mains présentera une nouvelle édition de "l'Opération Lumière", la fête du spectacle vivant pour toute la famille, lors du Printemps des Poètes.**



Spectacles jeune public, contes, marionnettes, danse, musique... et bien évidemment poésie sont au programme de ce week-end festif et culturel.

#### Tout le programme sur :

[www.labrede-montesquieu.fr](http://www.labrede-montesquieu.fr)

[www.r2mi.org](http://www.r2mi.org) (rubrique festival)

**Réservation et renseignements uniquement par téléphone au : 06 73 37 86 06**

## Dimanche 3 avril

**Le Foyer Socioculturel organise un concert en l'église Saint Jean d'Etampes avec le chœur Interlude et l'Ensemble « Carrément Sax ».**

**17h :** entrée 10€ - gratuit pour les moins de 12 ans

# Des étoiles plein les yeux

Mercredi 9 février, les enfants de l'Accueil de Loisirs municipal « les Mirolots » se sont rendus à Bordeaux pour le spectacle de cirque Arlette Gruss « Poussière d'étoiles ». Equilibristes, acrobates, clowns, tigres ont émerveillé les enfants.

# Voyage à la montagne

Du 14 au 18 février, seize petits brédois ont découvert les joies de la montagne dans la vallée d'Aspe : ski de fond, luge, raquettes, etc ... Encadrés par les animatrices de l'Accueil de Loisirs municipal « les Marmottes », les enfants ont partagé la vie en collectivité dans un environnement chaleureux.



# Parcours du Coeur 2011 dimanche 3 avril

Le Centre Hébertiste de La Brède organise, avec le concours de la Municipalité, l'édition 2011 du Parcours du Cœur piloté par la Fédération Française de Cardiologie

#### Au programme :

Accueil des participants et proposition des différentes activités : Epreuves d'effort, step, marches de 45 mn dans La Brède, Badminton, sport plein air, aiki-do  
Participation de nombreux médecins.  
Stade du Centre Ville, toute la matinée.



# Extension de l'école maternelle



Les travaux d'extension de l'école maternelle s'achèvent en ce début mars. Deux nouvelles salles de 60 m<sup>2</sup>, un espace de repos et des sanitaires ont été créés et seront bientôt disponibles. Cette extension permettra d'ouvrir une classe supplémentaire dès que le besoin s'en fera sentir, anticipant ainsi les prévisions d'augmentation de la population et du nombre d'élèves. **L'une des deux salles sera également attribuée à l'accueil périscolaire maternel** qui ne disposait pas d'espace adapté pour les animations, permettant ainsi d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

Avant cela, **l'ensemble de la nouvelle extension va être mis à la disposition de la Halte garderie Tom Pousse à compter du 10 mars pour une durée de six mois.** En effet, la Communauté de Communes de Montesquieu entreprend de son côté des travaux d'agrandissement de la structure Tom Pousse qu'elle gère depuis septembre 2009. Cette collaboration des deux collectivités permettra de ne pas interrompre le service public d'accueil des enfants.

# Travaux aux Écoles

La Municipalité accorde une grande importance à la qualité d'accueil des élèves et des enfants inscrits aux centres de loisirs. Un soin particulier est donc apporté quotidiennement aux locaux des écoles. Les vacances de février ont ainsi été mises à profit pour effectuer quelques travaux de réfections.

Les services techniques ont repeint le préau de l'école primaire. Ils ont aussi effectué des travaux d'entretien à l'école maternelle, les jeux extérieurs ont notamment eut droit à un coup de pinceaux.



## Enfouissement des lignes électriques

Electricité Réseau Distribution France (ERDF) achève l'enfouissement des réseaux électriques et la suppression des pylônes moyenne tension avenue de Rambaud, Hameau du Reys, Allée de la Mongie, et Chemin Galès.

Ces travaux, débutés l'année dernière, sont le résultat d'une politique volontariste de ERDF pour sécuriser ses réseaux dans la perspective de nouvelles tempêtes, mais aussi d'une action déterminée de la Municipalité qui a demandé à de nombreuses reprises ces enfouissements et a collaboré activement aux études et travaux préparatoires de ce chantier.

La Municipalité travaille également avec ERDF et ses bureaux d'études à des travaux du même type et de grande ampleur de l'autre côté de la commune (Quartier d'Avignon, Marsalette...), démontrant ainsi sa volonté de réduire au maximum les risques de pannes liées aux événements climatiques.



## Enfouissement de fibre optique

Des travaux d'enfouissement d'un réseau de fibre optique ont débuté mi février pour une durée de deux mois entre les Communes de Martillac et La Brède. Sur notre commune ces travaux concernent le Chemin de Marsalette, l'Allée Glaudiche, le Chemin Chanteloiseau et l'Avenue Capdeville.

Les fourreaux seront installés sous la chaussée et sous les trottoirs. Ce chantier, organisé par Gironde Numérique, agence du Conseil Général de la Gironde, a pour objet d'alimenter en haut débit le Collège Montesquieu et diverses zones d'activité.

## Art Flamenco Sévillanes La Brède

L'enseignement du flamenco est désormais possible à La Brède, grâce à la nouvelle association brédoise **Art Flamenco Sévillanes La Brède**, qui proposera le jeudi soir de chaque semaine des cours tous niveaux, basés sur la tradition de cet art andalou, associés à des stages de flamenco et sévillanes. L'association est heureuse d'accueillir ses futurs élèves dans la salle des fêtes mise à disposition, gracieusement, par la ville de La Brède. **Contact** : François Guerrero 06 99 07 18 99  
**Président** : Gaël Sauret

## Nuisance sonore

Par arrêté préfectoral du 5 octobre 2009, **les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers** à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être exécutés que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Par ailleurs, **les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens**, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

## Battus aux nuisibles

Suite à l'arrêté du 27 janvier 2011, l'Association Communale de Chasse Agréée de La Brède procédera à **des battues aux nuisibles** (renard, sanglier, fouine) **les jeudis, samedis et dimanches** (si nécessaire)

### Bulletin d'informations de la Commune de La Brède

Directeur de publication : Michel Dufranc • Rédaction : Service communication, Mathilde Rieu  
Photos : Mairie • Impression : Imprimerie Jammayrac • Tirage à 1600 exemplaires  
Dépôt légal à parution  
Mairie de La Brède : 1 place Saint Jean d'Étampes - BP 30047 - 33652 La Brède cedex  
Tél : 05 57 97 18 58 - Fax : 05 57 97 18 50  
courriel : [contact@labrede-montesquieu.com](mailto:contact@labrede-montesquieu.com) • Site web : [www.labrede-montesquieu.com](http://www.labrede-montesquieu.com)

## Les élections cantonales auront lieu les 20 et 27 Mars 2011.

Les bureaux de vote seront ouverts à la salle des fêtes de 8h à 19h.  
**La carte d'identité et la carte électorale sont obligatoires.**

Pour les nouveaux électeurs, les cartes électorales seront distribuées avant le 17 Mars, les personnes ne l'ayant pas reçue ou perdue, pourront se rendre à la mairie afin de faire une demande d'attestation.

## Pour voter par procuration :

- Les électeurs attestant sur l'honneur qu'en raison d'obligations professionnelles, en raison d'un handicap, pour raisons de santé ou en raison de l'assistance apportée à une personne malade ou infirme, il leur est impossible d'être présents dans leur commune d'inscription le jour du scrutin ou de participer à celui-ci en dépit de leur présence dans la commune ;
- Les électeurs attestant sur l'honneur qu'en raison d'obligations de formation, parce qu'ils sont en vacances ou parce qu'ils résident dans une commune différente de celle où ils sont inscrits sur une liste électorale, ils ne sont pas présents dans leur commune le jour du scrutin ;
- Les personnes placées en détention provisoire et les détenus purgeant une peine n'entraînant pas une incapacité électorale.

## Où s'adresser :

- soit au tribunal d'instance dont ils relèvent,
- soit au commissariat de police ou à la gendarmerie dont dépend leur commune de résidence ou celle du lieu de travail.

Les électeurs concernés devront déposer leur demande le plus tôt possible.

**Pour plus de renseignements, s'adresser à  
Severine DEMBRONT 05 57 97 76 99**

## Recueil des actes administratifs

Le recueil des actes administratifs est à votre disposition à l'accueil de la Mairie, aux heures d'ouvertures : **du lundi au vendredi de 9h à 12h et 15h à 19h et le samedi matin de 9h à 12h.**

## Tribune libre

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et au règlement intérieur voté par le Conseil Municipal, un espace de libre expression est réservé aux différents groupes politiques, dans les communes de plus de 3500 habitants.

## La Brède Ensemble

Les 20 et 27 mars vous élirez le représentant de notre canton pour les trois années à venir.

Ne nous y trompons pas, l'enjeu reste local et non national mais il est d'importance pour notre territoire. Le futur conseiller général portera la voix des treize communes de notre canton au sein du Conseil Général dont le budget annuel dépasse le milliard et demi d'euros.

Concernant notre commune, nous ne pouvons que constater l'inertie du Conseil Général qui n'est pas à la hauteur des compétences qui lui incombent : pour preuve l'entretien du Gymnase du Bourg utilisé essentiellement par les élèves du collège pour lequel le Département se refuse à mettre la main au portefeuille et dont les contribuables Brédois n'ont pas à supporter seuls les frais, tout comme l'aménagement du parking du collège.

Quant à la voirie, citons la sécurisation de carrefours particulièrement accidentogènes qui mériteraient des aménagements, comme par exemple le carrefour de La Sauque, l'accès à la RD113 ou l'intersection des avenues de La Sauque et du Reys ...

Le Conseiller Général sortant n'a donc pas à pavoiser : La Brède n'était pas sa priorité et son bilan est donc pour nous à peu près nul !

## La Brède aux Citoyens

Semaine du développement durable  
du 1 au 7 avril 2011

C'est un rendez-vous annuel majeur pour la promotion des changements de comportements en faveur du développement durable. Chaque année nous vous encourageons à consulter les programmes des manifestations organisées (<http://www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr>).

C'est l'occasion d'apprendre, de partager, de s'informer, seul, entre amis ou en famille. Par ailleurs, nous vous rappelons que vous pouvez participer et répondre à notre enquête sur l'éclairage public distribuée avec le journal de La Brède aux Citoyens.